

Coutumes et traditions



Le Mariage

Le cortège nuptial : Il se faisait à pied au départ de la maison de la mariée. Les mariés défilaient en tête, suivis des garçons d'honneur et du reste de la famille.

La symbolique du ruban : Un ruban blanc attaché à chaque extrémité du chemin, est coupé par le marié non originaire de la commune.

Quand le marié vient habiter chez son épouse on dit « *Mariadz ein qua de vio* » mariage en queue de veau.

La soirée :

On dansait au son de l'accordéon ou de l'harmonica. Tard dans la nuit, on portait du vin sucré aux mariés après de multiples recherches.

Le Baptême

Il avait lieu très vite, du jour de la naissance au 4^{ème} jour. Cette rapidité témoigne d'une croyance religieuse, pour que le nouveau-né ne puisse mourir aux enfers.

Les cloches sonnaient 1 à 2 heures suivant la générosité du parrain, souvent avec l'air du Bon Roi Dagobert

La sage-femme portait l'enfant, la mère restait à la maison. Le port du flambeau était réservé à la marraine.

L'enfant était vêtu d'une robe et d'un bonnet blanc garni de fleurs de couleur, bleues pour les garçons, roses pour les filles. Il était couvert avec le châle de la mariée.

Le parrain portait sur l'épaule le berceau orné, pour un garçon, d'une cocarde rouge ou multicolore ou, pour une fille d'un gros nœud de ruban rose.

Le parrain et la marraine avaient un rôle parental.

Quelques Fêtes

Lors de l'**anniversaire des conscrits** (garçons nés la même année) un mouton enrubanné était promené dans le village.

Le **mardi gras** les enfants se déguisaient avec un masque rouge « *la morette* » pour entrer dans les maisons dansant et chantant. Au clair de lune, ils faisaient une ronde, une torche à la main, ils dansaient jusqu'à la fin de sa consommation.

Le Costume (avant 1925)

La coiffe « la sarette » de couleur noire décorée de deux banderoles sur le côté, on les laisse pendre ou attachées autour du cou.

Le caraco sorte de veston garni parfois de velours au bas des manches.

Une jupe noire, plissée au dos, plate devant.

Pour les grandes occasions :

Le châle « modtchu », deux sortes de châle, en soie en été, en coton en hiver, de forme carrée, décoré de longues franges et souvent garnie de motifs (fleurs), il est porté sur les épaules en été.

La robe décorée de dentelles.

En hiver, une pèlerine noire ou bleue marine, en laine avec dans le dos des tresses confectionnées au crochet. Une chaîne en argent avec une croix, attachée à un cœur, est appréciée par les Savoyardes.

Le Repas de noces (souvent le samedi)

jambon ou saucisson

salade

mouton avec flageolets ou haricots

farçon

fromage

flan, crèmes, riz au lait

rissoles.

Le pousse-café « *la gnôle* » était de rigueur.

Le repas était toujours copieux, une participation était demandée pour les familles les plus pauvres.

La Veillée

Elle se tenait, de 19 à 22 heures, dans l'écurie ou l'étable pour économiser le bois.

Elle symbolise la connaissance, un temps privilégié pour apprendre avec des légendes en patois, des contes et comptines, des chansons, des récits populaires. Les femmes tricotaient, les grands-mères tissaient au rouet.

Les hommes fatigués confectionnaient un « *tavalar* » (sorte de couche en paille) pour ensuite somnoler.

Le Repas d'une journée

Au petit déjeuner, lait, pain parfois du beurre.

A midi la soupe était le plat principal (avec morceaux de viande ou de lard)

Le soir de la soupe.

Les jours de fêtes on savourait le farçon, des crozets ou des rissoles.

Le dessert était servi le dimanche (flan, parfois des beignets ou des fruits).

La **Coutume du vin et de la soupe « faire chabrolle »** offerts aux visiteurs ou au retour de la messe.

Source : ouvrage de Stéphane Henriquet Echo meillerain (1990)

Nos coutumes et traditions (2^{ème} partie)

Les Travaux de construction

On construisait sa maison avec les moyens du bord. Pour faire un mur on assemblait côte à côte des pierres que l'on avait récupérées. On édifiait les cheminées avec « *le tuf* », une sorte de pierre poreuse jaunâtre criblée de trous recueillie près des ruisseaux.



Pour assembler les pierres ou pour crépir, on utilisait « *la guéria* » nom de la chaux vive (oxyde de calcium obtenu par brûlage de pierres calcaires) que l'on trouvait à Crève Tête.

Vers 1927 la plupart des toits de granges sont recouverts de **chaume** (paille de seigle battu au fléau).

Pour les habitations on préférait les **lauzes** (ardoises)



Le Mobilier

Il n'y a pas vraiment d'art savoyard mais des originalités artistiques.

Chaque homme façonnait son coffre avec sa propre sensibilité. On trouvait également :

Le berceau ;

Le rouet « *le fiû* » une tradition qui remonte au Moyen Age, il servait à façonner la laine ;

Le meuble de cuisine, parfois en cerisier, assez original avec deux jolies petites portes au coté de deux grandes.

La Fabrication du pain

Un four dans chaque hameau servait à la cuisson du pain, en hiver pour un ou deux mois, en été tous les quinze jours.

Le four était chauffé la veille, on brassait la pâte (farine + eau + sel + levain), on la laissait lever une nuit.



Le lendemain on pétrissait la pâte pour façonner des boules que l'on amenait au four du village.

Il existait deux sortes de pain, le pain rond et bombé et le pain plat « *la couéteuse* ».

A la fête des rameaux on confectionnait des pains aux formes de cheval ou de coq. On les accrochait à une branche avec une pomme à l'extrémité pour être béni à l'église.

Certains petits pains avaient la forme de bonhomme et faisaient la joie des enfants.

Les moulins

Ils appartenait à plusieurs cultivateurs et servaient à mouler le grain. Chaque chef de famille apportait son grain et selon l'estimation du meunier, il payait en ares.

Quelques Plats traditionnels :

Les rissoles « les rjoules » sont des carrés de pâtes fourrées à la crème pâtissière.

La « forcacha » est un plat de viande de cochon avec des carottes.

La coutume « la bouchée savoyarde » du pain et du fromage offerts aux visiteurs.

L'origine de la commune Les Avanchers

Les Légendes

Le conte de la jeune Avancheraine qui enfermée au Château de Le Bois, aurait crié « Avantsé » pour se marier de force avec le Baron du Bois.

Ce mot aurait été crié en voyant arriver une avalanche sur le pays natal.

Une autre origine, un terme utilisé pour combattre, au temps des sarrasins, on aurait crié « avancez ».

La bonne définition, racine « avans » qui signifie, en patois, l'osier. L'endroit était jadis (*en 1401*) fertile en osier comme en témoigne le nom d'un mas « in ouzier ».

La Charmette aurait pour racine antique « calmis »

La Commune « Les Avanchers »

Elle est rattachée à Aigueblanche par l'arrêté préfectoral du 18/07/1972 (*JO du 03/08/1972*). Elle en est séparée en 1978.

Par arrêté préfectoral du 27 octobre 1987, la portion de territoire des Avanchers, a pris le nom de « Les Avanchers-Valmorel ».

Au dernier recensement de 1999, on dénombre 716 habitants.

En 2002 le nombre d'inscrits pour les dernières élections est de 674.

L'Origine des remontées mécaniques :

La station possède un riche passé sportif, vers les années 1925 des concours de luges et de bobsleighs sont organisés sur certains chemins d'accès (entre le Crey et le Fey).

L'un des premiers champions de Savoie de ski est un gars du pays *Michel Vorger* qui en 1937 remporte le titre de vice-champion de France quatre épreuves.

L'intention de construire une première remontée mécanique est née en 1939. Un contact est pris avec *Julliard de Maurienne* qui avait construit, à Valloire, avec les moyens du bord, un remonte pente de 150 m de long.

Mais la guerre reporte le projet en septembre 1946.

Une étude d'un « grand remonte pente » de 900 m de long avec un dénivelé de 300 m entre la forge Chardin (sous la Verne) et le plateau de l'Empyrée est menée.

En juillet 1947 une société pour l'équipement sportif des Avanchers est constituée et permet avec quelques capitaux, d'édifier un remonte pente situé près du cimetière *avec une longueur de 350 m et un dénivelé de 85 m*. Il est ouvert le 24 décembre 1947.

Les trois premiers hivers sont déficitaires faute de neige. En 1952 l'installation est en vente. Faute de repreneur, la société est dissoute et les actionnaires ne seront pas remboursés.

Une deuxième tentative avec la construction du télésiège du **Rocher** (en 1963) au-dessus du Pré *avec une longueur de 740 m et un dénivelé de 178 m* a été aussi difficile et infructueuse.

La commune des Avanchers rachète le télésiège du Rocher et fait construire :

♦ le télésiège de l'**Empyrée** (en 1969) *avec une longueur de 930 m et un dénivelé de 320 m*.

♦ le télésiège du **Blanchot** (en 1970) *avec une longueur de 186 m et un dénivelé de 32 m*.

♦ le télésiège du **Plan Chevron** (en 1972) *avec une longueur de 600 m et un dénivelé de 147 m*.

C'est la construction de Valmorel qui permis le développement des remontées mécaniques.

